

Jeudi 28 novembre 2019

Contournement autoroutier d'Arles : la concertation publique réglementaire prévue pour mai-juin 2020

Le Comité des élus du projet de contournement autoroutier d'Arles s'est réuni ce lundi 25 novembre à Marseille, sous la présidence de Pierre DARTOUT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en présence de Monica MICHEL, députée des Bouches-du-Rhône, d'Hervé SCHIAVETTI maire d'Arles, de Dominique TEIXIER, maire de Saint-Martin-de-Crau, de Cyril JUGLARET représentant la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Michel CHPILEVSKY, sous-préfet d'Arles et des représentants techniques du Conseil départemental, de la Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, des services de l'État (Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Méditerranée).

La DREAL, maître d'ouvrage, propose une feuille de route du projet, validée par le Comité. Celle-ci prévoit notamment :

- la poursuite de la concertation continue jusqu'au début février 2020 ;
- la conduite d'une concertation publique réglementaire en mai-juin 2020 afin de retenir le meilleur tracé au sein du fuseau « Sud Vigueirat », après actualisation des études ;
- les conditions d'accélération du calendrier du projet permettant une enquête publique à l'horizon fin 2021 ;
- l'engagement d'une démarche « Innovation » visant à favoriser la conception d'un projet moderne tenant notamment compte des enjeux de transition énergétique et de préservation de la biodiversité.

Les collectivités locales ont confirmé leur engagement à actualiser l'étude de requalification de la RN113 au niveau d'Arles en boulevard urbain (2013), en parallèle de l'actualisation des études du projet autoroutier.

La DIR a présenté au Comité des élus, qui en a pris acte, les mesures d'exploitation envisagées à court terme pour améliorer la gestion des incidents occasionnant des périodes de forte congestion de la RN113 en renforçant la réactivité d'intervention, l'information des usagers et les dispositions permettant d'orienter les véhicules vers d'autres itinéraires en cas de crise.

Le projet de contournement autoroutier d'Arles a pour principaux objectifs d'assurer la continuité autoroutière A7-A54-A9 en renforçant la sécurité des usagers, d'améliorer la qualité de vie des riverains de l'actuelle RN113 au niveau d'Arles et Saint-Martin-de-Crau et de contribuer au développement économique local.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Ce projet consiste à aménager un itinéraire de 26 km au gabarit autoroutier comprenant notamment :

- un réaménagement sur place de la RN113 actuelle aux normes autoroutières sur un linéaire d'environ 13 km entre la barrière de péage de Saint-Martin-de-Crau et le lieu-dit « Balarin » ;
- la réalisation d'une section en tracé neuf de « Balarin » jusqu'à la barrière de péage à l'ouest d'Arles en direction de Nîmes sur un linéaire d'environ 13 km.

Dans sa décision ministérielle en date du 12 juillet 2018, Madame Elisabeth BORNE – ministre en charge des transports, a demandé au préfet de région de reprendre et actualiser les études préalables sur la base du fuseau Sud Vigueirat en prenant en compte les évolutions réglementaires relatives à la prise en compte du risque inondation. Cette décision demande également de conduire les procédures nécessaires au lancement de l'enquête publique en vue de l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique.

La loi d'orientation des mobilités, adoptée le 19 novembre 2019 par le Parlement, confirme le choix du scénario 2 proposé par le Conseil d'Orientation des infrastructures qui préconise un horizon de réalisation du projet de contournement autoroutier d'Arles à partir de 2028.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)